



MAIRIE DE NANTERRE

Nanterre, le 27 janvier 2011

Déclaration de Patrick Jarry, Maire de Nanterre, conseiller général des Hauts-de-Seine

Une gare à la Place de la Boule, pièce manquante de l'accord Etat /Région sur le futur réseau de transport

Le maire de Nanterre a pris connaissance de l'accord intervenu hier entre la Région et l'Etat sur la fusion des réseaux Arc Express et du métro Grand Paris. Au vu des documents disponibles, l'accord rejoint la position adoptée par le Conseil Municipal du 14 décembre ainsi que le souhait de la grande majorité des Franciliens: consentir un effort exceptionnel en matière d'investissement pour les transports en Ile-de-France (32,4 milliards d'euros sur 15 ans) et réconcilier les deux projets en un seul. Il nous appartiendra de suivre les évolutions et les prises de décisions concrètes dans les mois à venir.

Pour autant, les élus de Nanterre restent mobilisés sur le tracé du futur grand métro et rappellent avec force la proposition de la Région Ile de France d'un tracé qui prenne en compte l'importance de la Place de la Boule. La Place de la Boule est au cœur d'une zone d'urbanisation extrêmement dense. Huit lignes de bus RATP y convergent déjà ainsi que deux navettes urbaines, bientôt complétées par l'arrivée du tramway T1. Pourtant, cette centralité est encore dénuée de transport en commun lourd alors que dès les années soixante, les schémas directeurs envisageaient la place de la Boule comme terminus de la ligne de métro n°1. Aujourd'hui, une gare à la Boule concernera 85.000 usagers à moins de 10 minutes à vélo (49.000 habitants et 36.100 salariés) et 95.000 usagers à l'horizon 2015, compte tenu des développements attendus, (55. 200 habitants et 39.800 salariés). C'est un bassin de vie bien plus vaste que ceux de certaines des 51 gares prévues aujourd'hui.

Si le futur réseau de transport est bel et bien un compromis entre Arc Express et le métro du Grand Paris, il se doit de prendre en compte la distance entre les stations : pour l'heure, l'hypothèse envisagée d'une gare à Rueil-Mont Valérien reliant la Défense sans s'arrêter à Nanterre présente une distance interstation de 5 km. C'est beaucoup, en comparaison des 1,8 kms entre Arcueil et Bagneux. Une gare à la Boule serait à 3,2 km de la Défense, soit une distance plus conforme aux objectifs de cette nouvelle infrastructure : améliorer les conditions de transport de tous les Franciliens.

Nanterre et les Nanterriens assument déjà l'accueil de nombreux transports lourds : 1000 trains traversent son territoire en aérien quotidiennement auxquels viendront bientôt s'ajouter les trains du RER E prolongé.

Nanterre est l'une des communes les plus étendue d'Ile de France ; elle s'est engagée résolument dans la construction d'une métropole solidaire et durable.

Pour ce faire, elle attend de ses partenaires qu'ils répondent aux besoins des usagers du territoire.

Contacts :

Jonathan Gilberg

Collaborateur, Cabinet du maire et des élus

jonathan.gilberg@mairie-nanterre.fr

01.47.29.59.11 ; 06.25.78.02.25